

Est-ce que la formation continue ?

Au vu du plan de formation qui nous a été révélé au mois de juin dernier, la question mérite d'être posée !

Ce n'est pas nouveau, d'année en année nous n'avons cessé de souligner l'indigence de la formation continue proposée aux enseignants du premier degré.

Souvenirs, souvenirs...

C'est avec nostalgie que nous nous souvenons du temps pas si lointain mais aujourd'hui révolu où l'offre de formation était contenue dans un volumineux cahier dont l'arrivée dans les écoles était attendue avec impatience...

Un temps où la formation continue permettait tout au long de la carrière de réfléchir, d'échanger, d'explorer, d'expérimenter.

Un temps où les stages s'exprimaient non pas en jour mais en semaines...

Un temps où chacun pouvait s'inscrire aux stages de formation, même si forcément tous ne pouvaient y accéder.

Désormais, le plan de formation n'est même plus envoyé dans les écoles, et il est difficilement accessible dans son ensemble sur l'application GAIA.

Si on devait l'imprimer, il tiendrait sur quelque pages voire une seule. Et le temps de formation s'exprime désormais en heures...

Petit à petit, l'accès aux formations a été restreint, les enseignants concernés sont devenus des publics « visés », « ciblés » ou « désignés ». Les moyens de remplacement n'ont cessé de diminuer, une grande partie des enseignants étant écartés des formations : les directeurs et les directrices partiellement déchargés, les remplaçants, les titulaires de secteur, les collègues travaillant en ASH, les collègues exerçant en classes uniques, les adjoints sur des classes à niveaux multiples, ceux travaillant dans « des écoles à public difficile », en CP, mais aussi tous ceux qui exercent à temps partiel... tous ensemble exclus de la formation continue.

Un tour de magie

Puis, afin de présenter des statistiques de moyens de formation continue constants voire en hausse, (certains diraient : afin de cacher la misère), le ministère a imaginé un tour de passe-passe consistant à inclure les animations pédagogiques dans le temps de la formation continue. L'idée était lumineuse : quelques heures de formations imposées, subies, fragmentées se substituaient ainsi à

des semaines de formations choisies... C'est ainsi, que chacun doit désormais comptabiliser 18 heures annuelles d'animation de circonscription dans sa formation continue ! S'il ne le fait pas, il existe une application comptabilisant les heures de formation qui a été créée pour ça.

Traçabilité

Attention ! Cette application conserve pour chaque enseignant les animations auxquelles il a participé : et les IEN ne manquent pas d'y faire référence dans leurs rapports d'inspections...

L'inscription sur GAIA

GAIA est cette application sur laquelle s'inscrire relève du parcours d'obstacles et sur laquelle trop souvent on parvient à ses fins parce qu'on veut y arriver, mais trop tard... (ou bien la formation que l'on souhaitait suivre n'est pas accessible car on n'est pas dans le public « concerné » ou dans la bonne circonscription)

Mais il fallait encore aller plus loin : comme il fallait diminuer les moyens et les ressources en formateurs, le ministère a inventé le partage du temps de formation entre formation à distance et en formation « présentielle » ;

Même si l'adjectif « présentiel » n'est pas nouveau, (il existe depuis deux décennies dans une notion d'« économie présentielle »), il a de quoi dresser les cheveux sur la tête lorsqu'il s'applique à la formation.

Car le temps de formation en matière de pédagogie est par essence un temps de réflexion collective, d'échange, d'expérimentation et de partage de pratiques. En cela, par essence, la formation est et doit rester « présentielle » ! Elle ne dispense pas des temps d'information, de lecture, de recherche individuelles, bien au contraire, elle les induit ! Mais supprimer la moitié du temps de formation et le remplacer par autant de temps de recherche individuelle constitue une régression supplémentaire.

Il est vrai que l'éloignement du lieu de travail pour certains d'une part, et d'autre part les horaires décalés des écoles (rappelons-nous de la suppression du travail le samedi matin avec un samedi libéré sur trois décidée en 2008 puis la réintroduction du mercredi matin) rendent difficile voir impossible de trouver du temps en commun pour réfléchir ensemble... Avec pour conséquence une parcellisation et une individualisation du métier d'enseigner...

Surveillance

Attention : la mise en place de « M@gistère », l'application consacrée à la formation à distance prévoit là encore un contrôle de l'individu par la hiérarchie, puisque l'accès se fait via une autre application -ARENA- qui garde en mémoire la fréquentation de chacun sur les modules auxquels il s'est lui-même inscrit...

Enfin, chacun va pouvoir constater en cette rentrée 2014 la disparition pure et simple des stages de formation accessibles à tous (mais avec les restrictions énumérées plus haut). La raison en est que les moyens de remplacement n'étant plus fournis par l'université, ou l'IUFM, ou l'ESPE, ces stages ne pouvaient plus être organisés. La petite voix alternative et syndicale disant que des moyens en remplacements auraient pu être dégagés n'a pas été entendue...

Mais nous porterons cette demande autant de fois qu'il sera nécessaire, attachés que nous sommes à ce que la formation... continue !